

Sujet de réflexion

La deuxième partie de l'épreuve comporte deux phases : une phase de dictée (20 minutes, 10 points) et une phase de rédaction (1 h 30, 40 points), avec, au choix, un **sujet de réflexion** ou un sujet d'invention.

I/ Je sais ce qu'on attend de moi.

Dans ce type de sujet, je dois donner mon avis. Je dois essayer de le **défendre**, de **convaincre** mon lecteur que mon opinion est intéressante et juste. Je dois donc m'appuyer sur des **arguments** (des **preuves**).

Chaque argument doit être appuyé et illustré par un ou des **exemple(s)** précis (expérience personnelle, Histoire, littérature, arts...).

Exemple

- **Thèse** : Le cinéma ne fait pas concurrence au théâtre.
- **L'argument** : Au théâtre, chaque spectacle est une expérience unique, contrairement au cinéma.

Exemple : *Je suis allé voir deux fois Roméo et Juliette mis en scène par Olivier Py. La deuxième fois, je n'ai pas du tout perçu la pièce de la même manière : c'était la dernière représentation, les comédiens ont donné leur maximum, et les émotions étaient beaucoup plus fortes.*

II/ Je structure mon texte.

- La thèse est l'idée principale, mon point de vue.
- L'introduction présente mon opinion, en la replaçant dans son contexte (en rappelant le sujet).
- Le développement est composé de plusieurs paragraphes (un par argument, liés par des connecteurs logiques).
- La conclusion rappelle mon opinion.

III/ Je nuance ce que je dis : j'envisage d'autres points de vue.

Je ne limite pas la réflexion à mon opinion.

Le développement doit idéalement présenter des points de vue variés.